

Bulletin FrancoPaix

UQÀM



CHAIRE **RAOUL-DANDURAND**
EN ETUDES STRATEGIQUES ET DIPLOMATIQUES
Centre FrancoPaix

Vol. 7, n° 1-2

JANVIER - FÉVRIER 2022



Coups d'État en Afrique : le retour de l'uniforme en politique

Numéro spécial

Avec des contributions de Marc-André Boisvert, Maggie Dwyer, Juvence Ramasy, Eugène Le-Yotha Ngardebaye, Habibou Bako, Mike Jobbins et Babacar Ndiaye

Nouvelles et annonces

PAGES 22-23

Coups d'État en Afrique : le retour de l'uniforme en politique

Un dossier dirigé par Marc-André Boisvert



SOMMAIRE

Introduction

Marc-André Boisvert

PAGES 3 et 4

Au-delà des coups d'État : comprendre les nouveaux modes militaires d'intervention

Maggie Dwyer

PAGES 5 à 7

Autoritarisme renouvelé et retour des coups en Afrique, l'illustration malgache

Juvence Ramasy

PAGES 8 à 10

La disparition du maréchal Idriss Déby Itno : entre coup d'État et continuité du système

Eugène Le-Yotha Ngartebaye

PAGES 11 à 15

Les organisations régionales et l'instabilité politique en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale

Habibou Bako et Mike Jobbins

PAGES 16 à 18

Les démocraties ouest-africaines à l'épreuve des coups d'État militaires et constitutionnels

Babacar Ndiaye

PAGES 19 à 21



Photo de couverture : des militaires durant le putsch de mars 2012 à Bamako, au Mali.

Introduction

Par Marc-André Boisvert

MARC-ANDRÉ BOISVERT

Chercheur postdoctoral
Centre FrancoPaix

boisvertma@gmail.com

« Il ne faut jamais verser du jus de viande dans la gorge d'une hyène et lui demander de le recracher »

- Amadou Kourouma, *En attendant le vote des bêtes sauvages*

Koyaga, personnage principal du roman d'Amadou Kourouma incarne le stéréotype du putschiste africain : assoiffé de pouvoir, un brin sanguinaire, indéboulonnable et surtout irrationnel. Quand on lit le récit de coups d'État, on a souvent l'impression que l'on évoque sans cesse l'image de Koyaga. Ainsi Dadis Camara en Guinée, Amadou Sanogo au Mali et Antonio Indjaien Guinée-Bissau ont vite été représentés par les traits du bon vieux putschiste qui veut être calife à la place du calife.

Pourtant, derrière cette image d'une junte erratique et ubuesque, c'est l'incompréhension qui nous guette face à un phénomène que l'on croyait d'une autre époque. Depuis 2012, quatorze coups d'État ont eu lieu sur le continent africain, dont quatre en Afrique de l'Ouest dans la dernière année: au Mali (2012, 2020, 2021), en Égypte (2013), en Centrafrique (2013), au Burkina Faso (2015, 2022), au Tchad (2021), en Guinée-Bissau (2012), au Soudan (2019, 2021), au Zimbabwe (2017), en Guinée (2021).

Nouvelle vague, nouvelle classification ?

Cette nouvelle vague de coups nécessite une taxonomie renouvelée, alors que les pistes de compréhension sont limitées pour appréhender un phénomène qui n'est pas particulièrement nouveau, même s'il se manifeste différemment. Un coup d'État, c'est un changement de pouvoir inconstitutionnel par la violence ou la menace et mené par un petit groupe, contrairement à une révolution qui est le fait d'un large groupe¹. Les forces de sécurité y jouent un rôle privilégié par leur capacité à utiliser la violence, mais sont souvent soutenues par différents civils.

Un premier type de coup se disait « correctif » avec pour objectif, au lendemain des indépendances, de rectifier la trajectoire de l'État. Les gouvernements de Sylvanus Olympio au Togo (1963), d'Houari Boumédiène en Algérie (1965), de Ndamdi Azikiwe au Nigeria (1966), de Nkwame Nkrumah au Ghana (1966), de Modibo Keita au Mali (1968) en furent les victimes, ainsi que plusieurs autres chefs d'État renversés par les forces de sécurité, souvent avec l'appui de forces étrangères. Dans ces pays fraîchement indépendants, l'inexpérience et la désorganisation des nouveaux dirigeants se confrontaient à une institution militaire forte, renforcée par une hiérarchie, une discipline, des formations solides, un esprit de corps et une chaîne de commandement fonctionnelle². Et surtout, des cadres militaires formés dans la métropole coloniale.

De cette génération de coups, ces prises de pouvoir des armées ont perpétué à la fois le sentiment colonial que l'armée sert à régler les problèmes de la nation³, mais aussi un certain sens de supériorité

de l'éthos militaire qui renvoie à un idéal platonique du guerrier⁴. Ainsi, les militaires se sont arrogé le droit d'intervenir lorsque les gouvernements civils ne répondent pas à leurs attentes, que ce soit en temps de crise (Togo 1963, République démocratique du Congo 1965), lorsque les réformes engagées se révèlent insuffisantes (Mali 1968, Ghana 1966, Ouganda 1971) ou tout simplement pour insuffler un nouvel aspect révolutionnaire à la gouvernance (Libye 1969, Burkina 1984). Mais, surtout, les forces armées étaient arbitres, juges et bourreaux, peu importe que le peuple les soutienne ou non. Comme Koyaga.

La seconde vague est apparue avec la fin de la guerre froide, alors que les régimes à parti unique, menés à la faillite par la fin des relations bilatérales du bloc de l'Est, ont cumulé les crises et se sont révélés incapables de se renouveler. Liés à la « troisième vague de démocratisation », plusieurs coups ont mis fin à des régimes d'autocrates vieillissants, comme au Mali (1991) ou au Lesotho (1986), entraînant des transitions démocratiques plus ou moins réussies. Cette génération a renforcé le concept de « bon coup » stoppant une crise et capable de favoriser le bien commun du pays, en opposition à un « mauvais coup », qui vise à préserver les privilèges et les intérêts personnels et clientélistes⁵. Au Mali, Amadou Toumani Traoré, mettant fin au bain de sang de la dictature en faillite de Moussa Traoré en 1991, est devenu l'archétype du bon putschiste : celui qui sauve le pays du chaos et qui débute une transition démocratique exemplaire. Pour ce faire, il a établi une formule acceptable : réunir toutes les forces vives autour de concertations nationales, initier un gouvernement de transition, préparer un échéancier électoral et, surtout, courtiser la communauté internationale. Une fois les institutions démocratiques installées, peu d'efforts ont été faits pour comprendre à

quel point elles étaient enracinées dans les pays. Et, plus important, les forces armées dites « républicaines » se voient renforcées dans leur devoir de protéger la constitution, pour ne pas dire de l'interpréter. Plusieurs espoirs de démocratisation post-coup se sont révélés un mirage, alors que les nouveaux hommes forts se sont maintenus au pouvoir en tenant les urnes en otage : le Tchadien Idriss Deby Itno (1991), le Congolais Denis Sassou-Nguesso (1997), le clan Kabila en République démocratique du Congo (1997).

De cette seconde génération de coups, une obsession est née : le coup-proofing. Ainsi, chaque régime a tenté de se protéger contre une intervention des militaires en politique, en adoptant des mesures comme la « professionnalisation des forces armées » et le « renforcement du contrôle civil ». D'autres pays ont limité la force de frappe des militaires. Dans les cas extrêmes, on a réduit les budgets sécuritaires et on a tenté de se protéger par une garde prétorienne. Ce fut le cas notamment de Blaise Compaoré, lui-même porté au pouvoir par un coup d'État et délogé par une révolution populaire, avant que la transition ne soit sabotée par les militaires en 2015. Une troisième option a été de miser sur un corpus de normes et de lois, que ce soit au niveau de l'Union africaine ou des institutions régionales (CEDEAO, CEMAC, SADC, etc.), permettant tant d'empêcher les coups que de sévir contre les putschistes. Plusieurs recherches ont démontré qu'aucun de ces concepts ou normes n'a prévenu un coup⁶.

Comprendre la troisième vague

La troisième vague de coups d'État à laquelle on assiste depuis 2019 est plus complexe, particulièrement en Afrique de l'Ouest où elle prend une forme de

plus en plus endémique. Elle est porteuse d'un atavisme renforcé : intervenir pour protéger un pays de lui-même, selon des modes qui restent approximatifs, reste un devoir militaire. Cela confirme que toutes les méthodes de coup-proofing se révèlent inutiles à dissuader les forces armées.

Les nouveaux putschs démontrent aussi la limite des théories des relations civiles-militaires qui, pendant longtemps, ont jeté un regard caricatural sur les relations entre l'institution militaire et les civils en Afrique. Les coups 3.0 reposent sur deux aspects : tout d'abord sur une crise sécuritaire où les interventions tant internationales que nationales n'ont pas réussi à endiguer la montée des groupes terroristes et des conflits communautaires. Soudainement, ces forces armées sont devenues une institution nécessaire après des années de négligence des politiques. Les juntes au Tchad, au Burkina Faso et au Mali ont toutes pointé du doigt l'incompétence des politiciens à répondre à une crise sécuritaire, mais ils ont aussi réussi à s'imposer comme les garants d'une stabilité face à des politiciens incapables de juguler la crise. Ensuite, ces coups surfent sur le populisme : ils puisent dans le mécontentement profond des populations vis-à-vis d'une gouvernance incapable de répondre à leurs besoins sociaux, économiques et sécuritaires. Cette insatisfaction est le symptôme des démocraties fragiles. À ce niveau, les armées qui prennent le pouvoir ont parfois plus de connexions avec leurs concitoyens que les gouvernants déchus pourtant élus.

Cette édition spéciale du Bulletin FrancoPaix vise à approfondir la réflexion sur cette nouvelle vague de coups qui remet en question notre grille d'analyse et qui nous force à réfléchir sur la complexité de ce nouveau phénomène. Cinq auteurs amorcent cette réflexion dans ce bulletin.

Tout d'abord, Maggie Dwyer décortique

le contexte des coups, soulignant que les militaires ont de multiples moyens d'influencer la politique au-delà du putsch, et que le nombre de ces interventions a augmenté au cours des dernières années.

Juvence Ramasy présente une étude de cas approfondie sur la convergence des élites militaires et politiques à Madagascar, soulignant qu'un coup d'État contemporain n'est pas que le fait des militaires, mais qu'il est bien inscrit dans des relations civiles-militaires complexes où avantages et intérêts s'unissent.

Ngartebaye Eugène Le Yotha revient sur le putsch d'avril 2021 au Tchad après le décès d'Idriss Deby Itno, un coup qui entérine la succession filiale du pouvoir. Il analyse ainsi la perpétuation d'un système clientéliste par un coup de force qui favorise le maintien d'une petite élite où la stabilité l'emporte sur les aspirations de la population tchadienne.

Par la suite, le Bulletin ouvre ses pages à deux contributions énonçant une réflexion d'acteurs de terrain.

Habibou Bako et Mike Jobbins proposent une analyse de l'échec des institutions régionales, tout particulièrement la CEDEAO, à limiter les coups d'État et lancent des pistes de réflexion sur le rôle que ces organisations pourraient jouer pour mettre fin à une série de quatre coups en moins d'un an parmi ses membres.

Babacar Ndiaye rappelle que, sous le son des bottes, il ne faut pas oublier les crises de la gouvernance qu'un coup camoufle. L'auteur met également l'accent sur le contexte dans lequel les populations ne soutiennent pas tant le militaire, mais cherchent une alternative à des régimes sourds à leurs préoccupations. Il analyse également l'ascension du militaire populiste.

Bonne lecture.



« Les nouveaux putschs démontrent aussi la limite des théories des relations civiles-militaires qui, pendant longtemps, ont jeté un regard caricatural sur les relations entre l'institution militaire et les civils en Afrique. »

Au-delà des coups d'État : comprendre les nouveaux modes militaires d'intervention

Par Maggie Dwyer

(Traduction de Marc-André Boisvert)

MAGGIE DWYER

Maître de conférences
Université d'Edinburgh

M.Dwyer@ed.ac.uk

Quatre coups successifs au Mali, au Tchad, en Guinée et au Soudan, de même que plusieurs tentatives mises en échec en 2021, ont créé une certaine panique sur le rôle des militaires au sein des États africains. Pour António Guterres, secrétaire général de l'ONU, ils font partie d'une véritable « épidémie de coups d'État¹ », alors que d'autres se questionnent sur leur contagiosité². Cette attention généralisée des universitaires, des diplomates ou du public est compréhensible vu la sévérité et la grande visibilité des différents putschs de 2021. N'empêche, les coups ne sont pas les seuls modes d'intervention ou d'influence des forces armées africaines sur la classe politique. Même si ces divers modes d'intervention sont plus subtils qu'un putsch, ils n'en demeurent pas moins une des multiples façons pour les forces armées d'influencer la politique. Cet essai vise à mettre en exergue cette influence, soulignant qu'au-delà des apparences, ces pratiques perdurent.

Les inquiétudes soulevées par la vague de coups de 2021 ne s'arrêtent pas aux

questions de la stabilité ou de l'état de la démocratie dans les pays les ayant subis : ils remettent en question une croyance selon laquelle le continent africain avait tourné la page de l'ère des coups. Avant 1990, les interventions militaires étaient la principale forme de changement de régime politique sur le continent³. La fin de la guerre froide a entraîné un changement de paradigme : plusieurs mesures de la communauté internationale ont cherché à empêcher les coups, entraînant la création d'une « norme anti-coup ». Une étape charnière pour le continent africain a été l'adoption de la Déclaration de Lomé par l'Union africaine en 2000, qui condamne tout « changement inconstitutionnel de gouvernement » et qui a introduit plusieurs mesures visant la suspension des États enfreignant cette norme⁴. Ces mesures, tout comme des processus de démocratisation plus étendus ou les réformes du secteur de sécurité, sont devenues des facteurs entraînant une diminution des putschs depuis 2000. Par exemple, alors que l'on compte 15 coups dans les années 1990, on n'en dénombre que huit durant la décennie 2000 et cinq entre 2010 et 2019⁵.

Cette diminution des putschs depuis le début du nouveau millénaire a donné la fausse impression que les militaires se sont dissociés de la politique. En fait, les nombreuses autres formes d'influence ou d'intervention des militaires ont reçu beaucoup moins d'attention du public ou des médias. Ces modes d'interventions sont importants pour comprendre la place éminente que les forces armées conservent dans de nombreux États africains, même au

sein de ceux qui ont adhéré à une norme anti-coup d'État.

La recherche sur les mutineries en Afrique a démontré une augmentation du nombre de cas de ce type de révolte en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale depuis la fin de la guerre froide⁶. Ce phénomène contraste avec le déclin des coups durant la même période⁷. Les mutineries n'ont pas pour but de prendre le contrôle de l'État, mais plutôt d'obtenir la prise en compte de doléances spécifiques au sein des forces armées. Pourtant, ils permettent de défier publiquement les dirigeants politiques et militaires, ce qui entraîne souvent des négociations directes entre les membres subalternes des forces armées et les hauts dirigeants politiques. Dans des cas récents, comme en Côte d'Ivoire en 2017, les mutins ont menacé de déclencher des violences généralisées si leurs demandes n'étaient pas satisfaites. Ainsi, les autorités ont rapidement acquiescé à leurs exigences, déboursant entre 150 et 160 millions de dollars US⁸.

Les militaires en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, mais aussi au-delà de ces frontières, ont connu de grands succès à contourner l'État de droit. Souvent, ces déviations entraînent des cas d'abus flagrants et bien documentés par les forces armées. Malgré tout, les soldats sont rarement jugés pour des crimes à l'encontre des civils. On se retrouve donc face à des allégations récurrentes que les forces armées agissent sans subir de conséquences légales. Le massacre de plus de 150 civils dans un stade de Conakry le 28 septembre 2009 par l'armée guinéenne

est un des plus violents exemples des dernières années. Malgré une commission d'enquête nationale et une pression politique tant nationale qu'internationale pour demander justice pour les victimes, aucun procès n'a été tenu⁹. Cette situation s'inscrit dans un schéma plus long où l'impunité des forces de sécurité en Guinée est la norme. Comme le note Mamadou Diouma Bah, cela est dû à l'absence de volonté politique de demander des comptes aux forces armées, qui jouent un « rôle social, économique et politique majeur dans le pays¹⁰ ».

Les craintes d'un retour de bâton des militaires ont ainsi permis aux forces armées de rester surdimensionnées. Plusieurs armées africaines ont atteint une taille excessive durant la guerre froide, mais aussi à la suite de plusieurs conflits des années 1990. Les tentatives de réduction de leur taille ont mené à des résistances au sein des troupes. Les soldats craignent de perdre leur emploi, particulièrement dans des économies où les perspectives sont limitées. En parallèle, les hauts gradés militaires ne tiennent pas non plus à perdre le prestige et l'influence que peut procurer la direction d'un grand service et s'opposent souvent publiquement aux efforts de redimensionnement ou de restructuration. La Gambie vit actuellement ce scénario. Les évaluations réalisées après le départ du président Jammeh (1994-2017) ont révélé que les forces de sécurité représentaient près de la moitié des fonctionnaires rémunérés par l'État. Il s'agit d'une dépense qui nuit à d'autres services gouvernementaux et qui est considérée comme inutile pour un pays qui n'a qu'un seul voisin et des menaces extérieures limitées. Pourtant, l'armée s'est fermement

opposée à tout changement de taille et le président considère probablement le statu quo comme une option plus sûre que de contrarier une organisation qui a mené de nombreuses tentatives de coup d'État par le passé¹¹.

Les exemples ci-dessus montrent l'emprise des forces armées sur les dirigeants politiques. Bien que ces méthodes aillent au-delà de l'acte de coup d'État, elles ne doivent pas être considérées comme totalement distinctes de celui-ci. Une grande partie de la pression que les forces armées sont capables d'exercer est liée à la crainte d'une intervention de leur part. Dans certains contextes, les militaires ont cimenté leur rôle dans la sphère politique en étant régulièrement nommés à des postes gouvernementaux en dehors du secteur de la sécurité. En Guinée, sous le président Conté (1984-2008), ils ont été insérés à tous les niveaux des structures gouvernementales. Par exemple, environ 40 % des sous-préfets étaient des militaires en service actif¹². Au Mali, 13 des 20 gouverneurs sont désormais des militaires toujours en uniforme¹³.

En Gambie, sous le président Jammeh, il était courant que des officiers soient intégrés dans les agences gouvernementales civiles. Cela servait de moyen d'intimidation pour le personnel civil, mais aussi de mécanisme de compte-rendu au président. Il est également fréquent dans certains pays de nommer des officiers à des postes diplomatiques non sécuritaires à l'étranger pour être ensuite réintégrés dans les forces armées. Ces schémas illustrent la façon dont les militaires se voient régulièrement confier des responsabilités gouvernementales de haut niveau et qui vont bien au-delà de

la sécurité de l'État, ce qui peut militariser l'administration publique.

Ces exemples soulignent que le sentiment selon lequel les normes anti-coups prévalent est précoce. L'absence de coups d'État ne signifie pas nécessairement que les militaires ont été entièrement cantonnés à leurs casernes. Malgré des décennies d'appels à des forces plus apolitiques, nous devons rester prudents quant aux affirmations sur la « disparition des armées politiques », car les militaires demeurent souvent des « acteurs politiques très pertinents dans l'arène nationale » en Afrique¹⁴. Dans ce contexte, les coups d'État continuent d'être une des formes les plus manifestes d'action politique, mais il en existe bien d'autres.

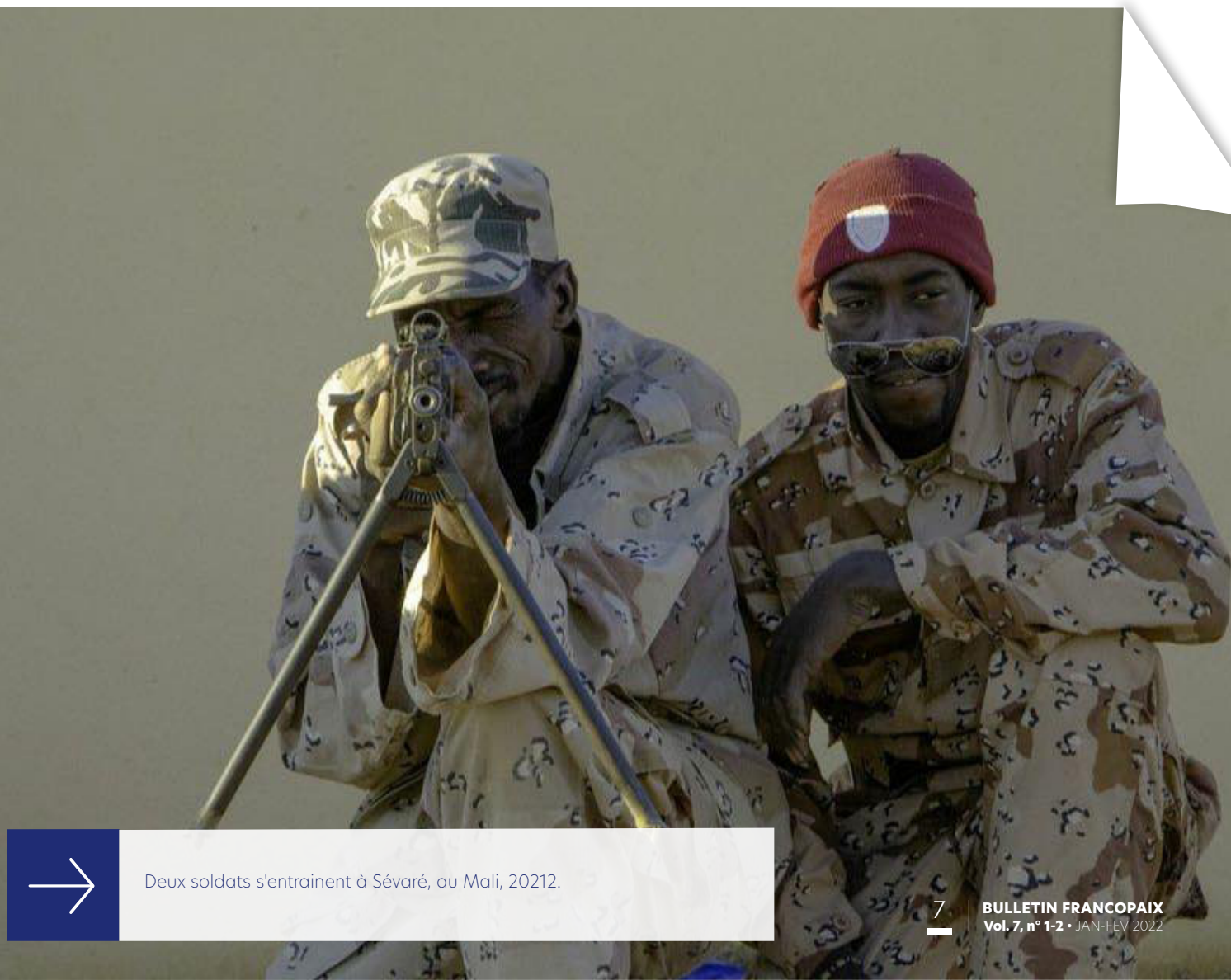
Les récents putschs ne peuvent que renforcer l'ancrage politique et l'influence des forces armées, même au-delà des pays où ils se produisent. Cela n'entraînera peut-être pas une « contagion » directe des coups d'État, mais favorisera probablement les armées dans des pays où les dirigeants hésitent déjà à prendre des mesures qui pourraient contrarier celles-ci. Par conséquent, les effets plus subtils de l'intervention dans la politique des militaires dans la région peuvent être le maintien de forces armées surdimensionnées ou l'absence de mesures de responsabilisation. Si l'on ne peut nier l'importance des coups d'État pour les États africains et leurs citoyens, il est également nécessaire d'examiner de manière globale les façons plus nuancées et quotidiennes dont les armées sont engagées dans la politique. Cela peut aider à mieux situer les coups d'État récents et à anticiper leurs effets à long terme et à grande échelle.

”

«Les récents putschs ne peuvent que renforcer l'ancrage politique et l'influence des forces armées, même au-delà des pays où ils se produisent. Cela n'entraînera peut-être pas une 'contagion' directe des coups d'État, mais favorisera probablement les armées dans des pays où les dirigeants hésitent déjà à prendre des mesures qui pourraient contrarier celles-ci.»

Notes de fin

- 1 Nichols, Michelle. « ['An epidemic' of coups, U.N. Chief laments, urging Security Council to act](#). » Reuters, 26 October 2021.
- 2 Powell, Jonathan and Salah Ben Hammou. « Are Coups Really Contagious? », *The Washington Post*, 22 November 2021.
- 3 Souré, Issaka K. « The African Union as a norm entrepreneur on military coups d'état in Africa (1952-2012) : An empirical assessment. » *The Journal of Modern African Studies* 52, 1 (2014) : 69-94.
- 4 Tansey, Oisín. « The Fading of the Anti-Coup Norm. » *Journal of Democracy* 28, 1 (2017) : 147.
- 5 Fabricius, Peter. « [African coups are making a comeback](#). » Institute for Security Studies, 15 October 2021.
- 6 Dwyer, Maggie. *Soldiers in Revolt: Army Mutinies in Africa*. New York : Oxford University Press, 2018.
- 7 Dwyer, Maggie and Oisín Tansey. « Explaining Divergent Trends in Coups and Mutinies : The End of the Cold War and the Role of Military Agency. » *Security Studies* 59, 5 (2020) : 864-893.
- 8 Schiel, Rebecca, Christopher Faulkner and Jonathan Powell. « Mutiny in Côte d'Ivoire. » *Africa Spectrum* 52, 2 (2017) : 108.
- 9 Human Rights Watch. « [Guinea: Stadium Massacre Victims Await Justice](#). » 28 September 2020.
- 10 Bah, Mamadou Diouma. « The Military and Politics in Guinea. » *Armed Forces and Society* 41, 1 (2015): 85.
- 11 Dwyer, Maggie. « Security Force Assistance to The Gambia Following the 2017 Political Transition : A Recipe for Further Fragmentation? » *Journal of Intervention and Statebuilding* (2021) : 6.
- 12 Bah, Mamadou Diouma. « The Military and Politics in Guinea. » *Armed Forces and Society* 41, 1 (2015) : 76.
- 13 <https://www.dw.com/fr/au-mali-la-plupart-des-gouverneurs-sont-des-militaires-encore-des-militaires/a-55740613>
- 14 Koonings, Kees and Dirk Kruijt. « Military Politics and the Mission of Nation Building, » In Kees Koonings and Dirk Kruijt, eds. *Political Armies : The Military and Nation Building in the Age of Democracy*. New York : Zed Books, 2002 : 29-30.



Deux soldats s'entraînent à Sévaré, au Mali, 2021.

Autoritarisme renouvelé et retour des coups en Afrique, l'illustration malgache

Par Juvence Ramasy

JUVENCE RAMASY

Maître de conférences
Université de Toamasina
Madagascar

jramasy@gmail.com

À Madagascar, les militaires n'ont jamais été bien loin du pouvoir, que ce soit avant, mais aussi après l'accession de l'île à son indépendance en 1960. Jusqu'en 1991, ils se sont maintenus au pouvoir. Par la suite, même s'ils se sont faits discrets, ils ne sont jamais restés bien loin. Cet article vise à comprendre la complexité des relations civilo-militaires complexes qui ont entraîné de multiples interventions militaires en politique. Ces interventions ne sont pas seulement dues au prétorianisme ou au manque de professionnalisme des militaires, mais aussi à des élites politiques qui instrumentalisent ces relations pour se maintenir au pouvoir.

Une démocratie fragile

En guise de prologue, il est important tout de même de lier la résurgence des coups d'État au contexte régional. Les systèmes politiques installés au lendemain de la troisième vague de démocratisation en Afrique subsaharienne consacrèrent une

ouverture et une libéralisation politique, démocratique et économique, dont l'origine remonte à la fin de la guerre froide et à l'écroulement du régime soviétique¹. Le multipartisme s'est installé à l'issue de scrutins ouverts, libres et transparents. Malgré une routinisation électorale au cours des trente dernières années, les nouvelles démocraties ayant vu le jour ont connu un bilan contrasté. La démocratisation fut ainsi confisquée par les élites qui procédèrent au renouvellement de l'autoritarisme par la manipulation du jeu électoral à travers des partis politiques hégémoniques. Une première série de coups d'État eut lieu à la fin de la première décennie des années 2000 notamment au Niger, en Guinée, en Mauritanie, en Égypte et à Madagascar. Les hommes en armes mirent fin au régime de présidents démocratiquement élus notamment en Mauritanie et à Madagascar, illustrant la fragilité des processus électoraux. La gouvernance autoritaire, au sein de laquelle les partis d'opposition et la société civile furent encadrés, ne put se maintenir au regard de la fébrilité de ces géants aux pieds d'argile.

Dix ans après, le retour des coups se manifesta de nouveau, au Mali en 2020 et 2021 (avec un coup dans le coup), ainsi qu'au Tchad et en Guinée en 2021, démontrant une faible évolution des systèmes politiques subsahariens en dépit de la démocratisation et de la routinisation électorale au lendemain des années 1990, mais aussi de nouvelles normes établies par l'Union africaine. Des tentatives de coups d'État eurent également lieu en 2021 au Niger, au Soudan et à Madagascar. Les réactions des instances régionales et internationales face

aux coups oscillent entre condamnation et approbation puisque les problématiques de stabilité et de sécurité priment parfois sur la démocratie, notamment dans des contextes d'augmentation et d'évolution du terrorisme. Ces coups 3.0 qui pourraient fragiliser les démocraties du continent, mettent en exergue le contrôle militaire sur le et la politique et ainsi que l'installation de nouveaux autocrates, comme le montre la transition militairement assistée au Zimbabwe en 2017.

Le maintien des anciennes logiques de commandement, combiné à un autoritarisme renouvelé et à un accaparement des ressources étatiques, met à mal les principes et valeurs démocratiques tout comme l'adhésion à l'idée de démocratie, et ce, bien qu'un attachement à la démocratie, et notamment aux élections perçues comme un moyen de dévolution de pouvoir, soit perceptible au sein des sociétés subsahariennes. La confiscation de la démocratisation par les élites à l'issue de la troisième vague a contribué à une défaillance des structures démocratique, certains pays entrant alors dans une phase de déconsolidation avec l'arrêt du processus de démocratisation². Par ailleurs, la résurgence des coups, où les hommes en armes constituent la seule alternative, s'explique entre autres par le renouvellement de l'autoritarisme et par la permanence des pratiques politiques en dépit d'un relatif renouvellement de l'élite politique. À cela s'ajoute le fait que l'élite martiale se considère comme le juge ultime du jeu démocratique et de l'intérêt national et que, par conséquent, les civils devraient leur être subordonnés. De plus,



« (...) les élites martiales s'emparent uniquement du pouvoir, car l'élite politique l'y entraîne par son incurie ou par sa volonté de s'emparer des rentes étatiques. »

les démocraties électorales subissent des aménagements et manipulations de la part des présidents souhaitant se maintenir au pouvoir au-delà des limites constitutionnelles si bien que les coups sont précédés de coups constitutionnels - comme cela s'est récemment passé avec Alpha Condé en Guinée³³ - et altèrent la confiance des citoyens envers les élites civiles.

Cependant, les coups d'État en Afrique ainsi que les tentatives, notamment à Madagascar, sont la résultante d'une gouvernance autoritaire qui inclut : l'encadrement de l'action politique des partis d'opposition dont certains membres sont harcelés ou subissent une pression de la justice; la manipulation, le contrôle voire la censure des médias classiques et sociaux ou leur accaparement par l'élite au pouvoir ; la concentration et le chevauchement des pouvoirs politiques, des ressources et rentes étatiques limitant la concurrence politique et économique ; la mise en œuvre de projets économiques et sociaux et de programmes de lutte anticorruption avec des effets limités sur le quotidien de la population.

Le putschiste et la politique

Le contexte africain contribue à l'instauration d'un environnement délétère perceptible notamment à Madagascar où une tentative de coup d'État eut lieu en juillet 2021⁴. La victoire du parti présidentiel lors de plusieurs élections suivant la présidentielle de 2018, ainsi qu'une domination au sein des différentes institutions étatiques,

limitent le jeu politique, et ce, d'autant plus que la Covid-19 a permis un renouvellement de l'autoritarisme sous couvert de sécurité sanitaire.

Au sein de la tentative de coup d'État de 2021 était planifié l'assassinat de diverses personnalités politiques, dont le président, et la mise en place d'une période transitoire. Deux anciens de l'École militaire française de Saint-Cyr, opérant dans le conseil et le commerce de l'or, en auraient été les instigateurs, et auraient demandé à une compagnie pétrolière d'en être le commanditaire. La tentative a été déjouée et a conduit à l'arrestation de ces derniers ainsi que de onze gendarmes, dont quatre appartenant au Groupe spécial d'intervention et de sécurité (l'unité d'élite GSIS), trois généraux et un conseiller à la présidence. Le profil des instigateurs met en évidence le chevauchement des élites martiales au sein d'une multitude de sphères allant du politique, à l'économie et au religieux.

Cet épisode illustre l'intrication des soldats in mufti au sein de la bureaucratie étatique et la société civile. En effet, les relations civilo-militaires malgaches s'inscrivent en dehors de l'équilibre fonctionnel de soumission des forces armées aux politiques, à partir de la prétorianisation de la révolution de 1972, où un coup d'État a mis fin à la première République. La militarisation du système politique permet à l'élite martiale d'exercer le pouvoir sur le long terme en s'insérant au sein de la bureaucratie et de l'État profond. En tant qu'élément de conquête de et du pouvoir, un partage s'institue entre les élites politiques et militaires sans avoir un gouvernement en uniforme. L'interventionnisme des forces armées au cours des diverses crises mit en exergue

son action régulatrice de la politique mêlée à un souci de permanence au sein de l'État. Madagascar a ainsi subi un coup d'État populaire en 1972 suite à l'appel des citoyens à l'endroit des forces armées tandis que le coup de 2009 s'apparente à un événement politique diviseur. La mise en place d'un directoire militaire et l'arrivée au pouvoir de Didier Ratsiraka en 1975 accentuèrent la militarisation du régime. Par son remodelage de l'armée, Ratsiraka modifia l'ordre politique et militaire au sein duquel un nouveau type de régime, la République démocratique de Madagascar, prit la forme d'un État socialiste autoritaire et prétorien à travers la participation d'officiers nationalistes et de bureaucrates facilitant un contrôle sur l'ensemble des institutions. Les militaires politiques s'incrystèrent peu à peu au sein de l'État profond, laissant la conduite du gouvernement aux civils tout en gardant un contrôle sur l'appareil gouvernemental. Malgré tout, l'action militaire et sécuritaire fut limitée par sa faiblesse opérationnelle et structurelle rendant difficile son maillage du territoire terrestre et maritime.

Toutefois, la gouvernance autoritaire permanente combinée aux manipulations électorales aboutissant à une exclusion du jeu politique de certains opposants, le straddling limitant la concurrence économique, et l'apparition d'un leader messianique et populiste constituent des éléments propices à l'apparition de coups d'État. À cela s'ajoute une manipulation par ce pasteur d'une population paupérisée exclue de l'action des politiques et d'une institution militaire marginalisée et divisée. Madagascar a ainsi connu différents coups d'État dont neuf ont échoué entre 1974 et 2021⁵.

L'échec de la dernière tentative en 2021 a permis au pouvoir, par une instrumentalisation des institutions, de consolider son autoritarisme en exerçant un contrôle plus accru sur les actions de l'opposition et sur la société en général d'une part, et d'autre part d'opérer une purge d'éléments considérés comme gênants, voire proches des anciens partis au pouvoir, comme ce fut le cas du général Victor Ramahatra, ancien premier ministre du président Didier Ratsiraka, ou d'éléments proches du président Hery Rajaonarimampianina. Ces actions ont été facilitées par la pandémie de COVID-19, qui a engendré une forte augmentation du pouvoir disciplinaire étatique avec une gestion techno-policière et de contrôle social. Conscient de la centralité de l'armée dans la régulation de la politique, le président Andry Rajoelina porté au pouvoir de 2009 à 2013 par un coup d'État et élu en 2018 a agi en direction de l'institution militaire. Dès son retour aux affaires, il a investi dans cette dernière équipements et moyens, nécessaires au regard de sa faiblesse structurelle, dans le but de raffermir la proximité entre le politique et le militaire tout en s'assurant de son soutien et de sa loyauté⁶.

L'intervention des militaires en politique se comprend au regard de l'imbrication dans une temporalité longue du militaire et du politique associée à la culture militaire bureaucratique ainsi que la faiblesse des institutions politiques. Dans ce contexte, les militaires font figure de transhumants politiques et donc éloignés de l'image de passeurs de démocratie, voire de porteurs de démocratie. Au sein de cet ensemble, les

pratiques de clientélisme sont essentielles au maintien de la stabilité démocratique et institutionnelle.

Vers une réforme des relations civilo-militaires ?

Le renouvellement des relations civilo-militaires devra passer par une réduction de l'influence politique de l'institution militaire et par l'instauration d'un contrôle démocratique (civil et parlementaire). Mais il passera aussi par la redéfinition d'un concept de sécurité et de défense, incluant une stratégie et une vision dans une démarche participative et inclusive et une loi de programmation militaire. L'élaboration d'une telle stratégie contribuera à restaurer la confiance en offrant une meilleure perception de la sécurité, de sa planification et de son organisation.

Ces efforts doivent s'inscrire dans le processus de restructuration des forces armées malgaches en cours. Celle-ci doit toutefois répondre aux réalités sécuritaires nationales tout en s'insérant dans les questions géopolitiques régionales et internationales, notamment celles du canal du Mozambique et de l'Indopacifique. Cette prise en compte nécessite de mettre l'emphase sur la marine dans le contexte d'expansion de la piraterie et des divers trafics empruntant les voies maritimes, d'envisager un meilleur déploiement pour une couverture plus efficace du territoire terrestre et, ultimement, d'amorcer une réflexion sur une nouvelle architecture

militaire et sécuritaire. Mais cela semble conditionné par une reprofessionnalisation des forces armées et de leurs hiérarchies.

Toutefois, il revient au pouvoir civil de ne pas instrumentaliser les militaires comme protecteurs des élites ou comme menace à la démocratie. En fait, les élites martiales s'emparent uniquement du pouvoir, car l'élite politique l'y entraîne par son incurie ou par sa volonté de s'emparer des rentes étatiques. Devant ce spectacle, la population aspire à la parenthèse militaire, mais elle ne peut que perdurer sans réaménagement de la vie politique locale et nationale, passant de l'autoritarisme vers l'instauration d'une gouvernance de haute qualité⁷. Dans le même temps, le changement de la fonction militaire doit être clairement abordé avec des missions distinctes du maintien de l'ordre établi. La délimitation des frontières entre le politique et le militaire devra ainsi être plus affirmée tout comme une loyauté des militaires envers la loi constitutionnelle. Par ailleurs, dans le raffermissement des relations civilo-militaires, le Parlement pourrait être impliqué dans les nominations et les promotions en grade améliorant de la sorte le contrôle politique et démocratique. De plus, l'amélioration des conditions politiques et économiques, à travers une meilleure répartition des ressources, devrait réduire les risques d'instabilité et, par conséquent, les interventions militaires, et contribuer à la relance du processus de démocratisation et de la mise en place d'un régime post-autoritaire⁸.

Notes de fin

- 1 Samuel Huntington. 1991 *The Third Wave : Democratization in the Late Twentieth Century*.
- 2 Zoubir Y. H., 1995, « Stalled democratization of an authoritarian regime : The case of Algeria », *Democratization*, vol. 2, n° 2.
- 3 Bjarnesen J., 2021, « [Constitutional coups have often preceded military ones](#) », The Nordic Africa Institute.
- 4 Vallée O., 2021 « [Madagascar : la tentative d'assassinat du président Rajoelina décortiquée](#) », *Le Point Afrique*.
- 5 Des tentatives de coup d'État eurent lieu en 1974, 1982, 1989, 1990, 1992, 2006, 2010, 2012 et 2021.
- 6 Sur la problématique du prétorianisme malgache, voir les différents articles de Juvence Ramasy. Voir également Vallée O., 2017, *Société militaire à Madagascar : Une question d'honneur(s)*, Karthala.
- 7 Fukuyama F., « Why is democracy performing so poorly », *Journal of Democracy*, vol. 26, n° 1, janvier 2015.
- 8 Kim N-K., 2020, « Getting the Military out of Politics in South Korea », Asia Democracy Research, East Asia Institute.

La disparition du maréchal Idriss Déby Itno : entre coup d'État et continuité du système

Par Eugène Le-Yotha Ngartebaye

EUGÈNE LE-YOETHA NGARTEBAYE

Enseignant-chercheur

Université de N'Djamena

Conseiller scientifique de Bucofore

neleyotha@gmail.com

Le 13 avril 1975, le premier coup d'État a été perpétré au Tchad tuant le premier président tchadien Ngarta Tombalbaye et lançant une longue série de putschs. Depuis se sont installées des « années de poudre et de sang » durant lesquelles la kalachnikov a souvent permis l'accès au pouvoir et à l'ascension sociale². Tout comme ses prédécesseurs, Idriss Déby Itno a renversé Hissène Habré le 1er décembre 1990 avec la promesse d'instaurer la démocratie, soutenant qu'il allait offrir le « cadeau le plus cher » que les Tchadiens pouvaient espérer : la « liberté »³.

Mais très vite, les promesses démocratiques vont s'étioler pour faire place à une restauration autoritaire, alors que le premier ministre de transition, élu par la conférence nationale, est démis de ses fonctions, suivies de plusieurs violations de mesures transitoires⁴. Peu à peu s'installe un système politique façonné par l'ancien putschiste. Les Tchadiens sont livrés aux exactions de toutes sortes (économiques, politiques et sociales), commises par diverses alliances, dont une poignée de personnes

appartenant au clan du président Déby Itno, les Béris⁵. Ainsi, le système politique instauré par Idriss Déby Itno s'est caractérisé par une forte implication de son clan et de sa famille dans la gestion des affaires publiques, occasionnant et installant la corruption comme norme de gestion⁶. Ce système lui a permis de se maintenir à la tête du Tchad du 1er décembre 1990 au 19 avril 2021, jour où il trouva la mort au front. Depuis lors, son fils, Mahamat Idriss Déby, a pris la tête du pays.

Le décès d'Idriss Déby Itno est-il un coup d'État ? La question se pose, alors qu'on peut y voir une succession politique héréditaire⁷ à la magistrature suprême similaire à celles du Togo, du Gabon, et de la République démocratique du Congo. Loin d'élucider les circonstances ayant conduit au décès d'Idriss Déby, le présent article ambitionne de faire la démonstration qu'il y a eu coup d'État en mettant en exergue la survivance du système Déby, qui s'inscrit dans la problématique du renouvellement des élites politiques en Afrique⁸.

Instaurer le système Déby

En 1991, après plusieurs décennies de violences⁹, tensions politiques¹⁰ et institutionnelles¹¹, le Tchad a renoué avec le processus démocratique, lors de l'arrivée au pouvoir du président Déby et de l'amorce d'une transition avec la tenue de la Conférence nationale souveraine¹², un passage obligé pour une transition réussie en Afrique francophone¹³. Les Tchadiens

avaient alors nourri de grands espoirs d'un changement démocratique qui mettrait fin à plusieurs décennies d'instabilité et de violence, mais ceux-ci se sont étiolés face à la mise en place d'un système politique assoyant la domination du clan Déby. Trois paliers doivent être évoqués ici pour tenter de circonscrire ce que l'on désigne par « le système Déby » : la gestion des rébellions, les modifications constitutionnelles et la consolidation du pouvoir familial.

La prise du pouvoir par Déby en 1990 est le résultat d'une coalition des formations rebelles en lutte contre Hissène Habré. En effet, c'est à Bamina au Soudan que plusieurs formations rebelles - l'Action du 1er avril d'Idriss Déby et d'Abbas Koty, le Mouvement du salut national du Tchad (MOSONAT) de Maldoum Bada Abbas et les Forces armées tchadiennes-Mouvement révolutionnaire populaire (FAT/MRP) de Hissène Dasser - ont fusionné pour créer le Mouvement patriotique du salut (MPS). Ces formations étaient construites sur des piliers ethniques et la répartition des postes politiques obéissait au début du règne de Déby à cette logique. Mais très rapidement, les querelles vont diviser les anciens alliés et les ambitions personnelles entraîneront une nouvelle vague de rébellions. Ainsi, les Tchadiens ont assisté aux assauts du Front uni pour le changement (FUC) et de l'Union des forces pour la démocratie et le développement (UFDD) sur la ville de N'Djamena, respectivement en 2006 et 2008¹⁴. Les responsables de ces mouvements rebelles ont justifié leur combat violent contre les forces armées pro-Déby en invoquant la lutte contre la

mauvaise gouvernance et contre un régime non démocratique.

Pour riposter aux menaces récurrentes, Idriss Déby utilise alors le Fond des générations futures, modifiant la loi qui visait à investir une partie des revenus pétroliers dans le développement du Tchad, pour acheter des armes et entretenir son réseau occulte. Cette situation a conduit la Banque mondiale, partenaire important du projet d'exploitation pétrolière, à rompre avec le Tchad¹⁵.

Les détournements ont permis de mettre le pays sous le joug d'un « clan familial corrompu », et, pour Déby, de se défaire de tous ses anciens alliés devenus gênants, mettant fin ainsi au cycle des rébellions et lui permettant de se tourner vers la constitution¹⁶.

Malversation constitutionnelle

Il a été commun, dans les constitutions africaines post-1991, de circonscrire le nombre de mandats présidentiels. La Constitution tchadienne du 31 mars 1996 ne fait pas exception : son article 61 limite le président à deux mandats. Mais devant la volonté d'Idriss Déby Itno d'asseoir son pouvoir, la Constitution sera plusieurs fois modifiée, conduisant les observateurs à dire qu'au Tchad, ces révisions se sont opérées comme une lettre à la poste. Ainsi, en 2002, on proroge le mandat des députés, puis en 2005, on supprime le Sénat et la limitation du mandat présidentiel, à la demande du MPS. La porte était ainsi ouverte à un nouveau mandat de Déby dans ce qui peut être perçu comme une

révision déconsolidante de la démocratie au Tchad¹⁷.

En 2018, un changement constitutionnel instaure un mandat présidentiel de six ans, renouvelable une fois, supprime le poste de premier ministre et redéfinit la succession du chef de l'État en cas d'incapacité. Puis, la modification du 14 décembre 2020 crée le poste de vice-président et laisse au président un pouvoir discrétionnaire quant à sa désignation. La Constitution de 2020 confie l'intérim du pouvoir au président du Sénat.

Il apparaît de façon claire que toutes les manipulations constitutionnelles qui avaient cours au Tchad sous le régime de Déby visaient tout simplement à faire de lui le seul maître à bord. Il pouvait, sous couvert de dispositions constitutionnelles, décider de l'abolition ou du maintien d'une structure institutionnelle, selon l'avantage qu'il pouvait en tirer. Et comme si cela ne suffisait pas, le maréchal autoproclamé avait érigé un mode gestion familial des pouvoirs publics au Tchad.

Le clan Déby au pouvoir

Au fil de ses années au pouvoir, le maréchal Déby a su s'appuyer sur des personnes-ressources issues de l'administration publique ou de son parti politique. Clientélisme et corruption ont été érigés en système politique et sa propre famille s'est vu confier des postes stratégiques dans les hautes sphères de l'administration publique et de l'économie. Son épouse Hinda Déby Itno fait office de secrétaire particulière du président. Trois de ses fils

ont occupé des postes de responsabilité stratégique à la présidence : Zakaria Idriss Déby¹⁸, au cabinet civil, Amira Idriss Déby, au service protocole, et Mahamat Idriss Déby¹⁹, en tant que numéro un de la Direction générale des services de sécurité des institutions de l'État (DGSSIE), la garde prétorienne. Un quatrième fils, Seïd Idriss Déby, est devenu momentanément directeur général adjoint de la raffinerie de Djarmaya, et un neveu, Ahmat Youssouf Itno, a géré le contrôle des passagers et du fret aérien à N'Djamena. Idriss Déby n'a pas oublié sa belle-famille. Deux portefeuilles ministériels ont été attribués à des parents par alliance : Haoua Acyl Mahamat a pris la tête du ministère de l'Aviation civile et de la Météorologie nationale (jusqu'en 2017) et Ahmat Khazali Acyl a été ministre de l'Éducation nationale (de 2015-2017).

En plus de sa famille, le maréchal du Tchad a récompensé certains de ses fidèles alliés en nommant leur progéniture à des postes de ministres. Ainsi, l'on a retrouvé, dans différents gouvernements, certains enfants dont les parents, chefs de partis politiques, ont été ministres avant d'être débarqués²⁰. On en voudra pour preuve, la nomination de Madeleine Alingue, fille de Alingue Jean Bawoyeu, fondateur de l'Union pour la démocratie et le développement, ancien premier ministre et président de l'Assemblée nationale, qui a été ministre à plusieurs reprises ou Isabelle Kassiré, fille de Kassiré Koumacouye, ancien premier ministre. Cette pratique, qui s'observait au Tchad depuis longtemps, s'est alors banalisée. Elle a préparé tacitement une succession héréditaire à la tête de la magistrature suprême du Tchad par un fils ou une fille d'Idriss Déby Itno, faisant fi des dispositions constitutionnelles.

”

« Pour la France, si une personne n'appartenant pas à la famille du maréchal s'installait à la tête du Tchad, cela viendrait compromettre les accords estampillés qui lient les deux pays. »

De la succession constitutionnelle au coup d'État

À la disparition du maréchal Déby, les espoirs d'une succession constitutionnelle se sont envolés : on a plutôt assisté à un double coup. Cette situation a été rendue possible par l'implication de la France et la posture ambiguë de l'Union africaine, ce qui a permis de conforter et légitimer le pouvoir du Conseil militaire de transition (CMT).

Le mardi 20 avril 2021 était annoncée officiellement la mort du maréchal Déby. Il succomba à la suite de blessures au front, subies lors d'une de ses visites habituelles sur le théâtre des opérations²¹. En effet, en avril 2021, les troupes des forces gouvernementales faisaient face aux insurgés du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT)²². La disparition du maréchal du Tchad, dont le décès ne découlait pas d'une mort

naturelle ou de maladie, constitue déjà un coup de force politique alors que le pays attendait les résultats du deuxième tour des présidentielles. Par la suite, le véritable coup d'État réside dans le mépris des dispositions de la Constitution, celles-ci imposant une transition de moins de quatre-vingt-dix jours menée par le président de l'Assemblée nationale²³. Non seulement les militaires n'ont pas respecté la procédure constitutionnelle, mais ils ont décidé d'instituer un Conseil militaire de transition (CMT) composé de quatorze généraux, et de confier son commandement à un fils du maréchal, le désormais général Mahamat Idriss Itno. Les membres du CMT ont argué que le président de l'Assemblée nationale, Haroun Kabadi, aurait refusé d'accepter la succession établie selon la norme constitutionnelle. Ils affirmaient que ce dernier avait justifié sa décision à cause de son état de santé précaire, même s'il fut reconduit, par la suite, à la tête du parlement provisoire.

Pour légitimer leurs actions, le CMT joue la carte de la crise sécuritaire : la junte

met en avant, outre l'invasion imminente de N'Djamena par les rebelles du FACT, l'engagement du Tchad dans la lutte contre le terrorisme au Sahel et dans le bassin du lac Tchad, voulu par le maréchal Déby et soutenu par les puissances occidentales. La disparition du chef d'État est présentée comme une porte ouverte à l'instabilité dans la bande du Sahel similaire à la débandade libyenne en 2012. La junte promulgue donc une Charte de transition dès le 21 avril 2021, le lendemain du décès du président, qui donne tous les pouvoirs au président du CMT. Contrairement aux dispositions constitutionnelles, la Charte ouvre une période de transition de dix-huit mois avec une possibilité de proroger une fois cette période. Le CMT avait, entre temps, pris le soin de suspendre toutes les institutions ainsi que la Constitution. Les Tchadiens assistent médusés à un flou juridico-institutionnel, que la France soutient et sur lequel l'Union africaine reste ambiguë.

En effet, la nouvelle doctrine de l'Union africaine, depuis le traité de Syrte, consiste





« (...) il faut comprendre ce coup d'État au-delà d'une logique strictement militaire : c'est avant tout un coup mené par un système politico-militaire qui tente de se maintenir au pouvoir en dépit de l'ordre constitutionnel. »

à ne pas reconnaître les régimes issus des transformations anticonstitutionnelles. C'est pourquoi l'institution a exprimé une constance dans la suspension de tous les leaders politiques issus de coups d'État. Mais, s'agissant du Tchad, l'Union africaine a tardé à faire une déclaration. Il a fallu attendre soixante-douze heures après le décès du président pour qu'elle sorte de son silence et dévoile un communiqué du Conseil de paix et de sécurité (CPS) flou, sur la situation du Tchad, théâtre d'une interruption anticonstitutionnelle des institutions²⁴.

Le texte n'évoque pas le coup d'État et, a fortiori, ne le condamne pas, ne mentionnant même pas une mise en garde comme il est de coutume de le faire dans des circonstances similaires. Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine se contente d'exhorter l'armée tchadienne et toutes les parties prenantes du pays à respecter le mandat et l'ordre constitutionnel, à s'engager rapidement dans un processus de restauration de cet ordre et de transfert du pouvoir politique aux autorités civiles. Cette posture délicate dans laquelle se trouve l'UA face à la crise tchadienne peut s'expliquer par plusieurs facteurs. D'abord, le président de la Commission africaine, Moussa Faki Mahamat, est un proche parent du défunt chef d'État, ancien ministre des Affaires étrangères et premier ministre, capable d'influencer le jeu à l'UA, mais aussi redevable auprès des siens. Ensuite, le Tchad a un réel pouvoir de dissuasion. De peur qu'une condamnation du Tchad n'amène les nouvelles autorités politiques, la junte, à se désengager dans la lutte contre le terrorisme au Sahel en rapatriant

ses troupes, l'UA minimise une immixtion dans la crise politique tchadienne au profit de la stabilité et de l'équilibre régionaux.

Dans la guerre que la France livre au Sahel, l'apport du Tchad, surtout depuis le soutien d'Idriss Déby, est considérable. Rappelons rapidement qu'au début de cette intervention, lors de l'engagement français au Mali en 2013, le maréchal du Tchad a été le seul à envoyer plus de 2000 soldats munis de la logistique nécessaire pour lutter contre le terrorisme²⁵. Dès lors, il fut considéré par la France et les partenaires occidentaux comme un maillon fort de la lutte contre le terrorisme au Sahel, d'autant plus indispensable vu l'instabilité qui secoue la région²⁶. C'est pourquoi, en se fondant sur des motifs de sécurité régionale, le président français, qui s'était déplacé pour les funérailles du maréchal, a formulé cette promesse : « La France ne laissera jamais personne, ni aujourd'hui ni demain, remettre en cause la stabilité et l'intégrité du Tchad²⁷ ». Cette déclaration sous-entend, pour les Tchadiens comme pour les autres partenaires, que la France soutient ouvertement le CMT et qu'il ne faut pas chercher à nuire au fils du maréchal installé dans le perchoir. Pour la France, si une autre personne que celle de la famille du maréchal s'installait à la tête du Tchad, cela viendrait compromettre les accords estampillés qui lient les deux pays.

Conclusion

La disparition d'Idriss Déby et sa succession non constitutionnelle remettent au premier plan la sempiternelle question de l'aspiration démocratique des peuples

à disposer d'eux-mêmes. Mais il faut comprendre ce coup d'État au-delà d'une logique strictement militaire : c'est avant tout un coup mené par un système politico-militaire qui tente de se maintenir au pouvoir en dépit de l'ordre constitutionnel. Ainsi, le système Déby s'est imposé et est devenu une nécessité sécuritaire, au mépris des aspirations démocratiques du peuple tchadien. C'est dire au demeurant que les gestations et agitations que l'on observe aujourd'hui au Tchad en termes de transition ne sont que de simples manœuvres tendant à maintenir et à soutenir, sous l'habillage démocratique, la succession héréditaire adoubee par la communauté internationale, et particulièrement par l'ancien colonisateur. En définitive, force est d'admettre que, jusqu'au 21^e siècle, le cadavre de la colonisation continue de bouger, et que les coups d'État continuent de suivre une logique qui va au-delà des relations civiles-militaires et perpétue la reproduction des élites.

Notes de fin

- 1 Jean Marc Balencie et Arnaud de la Grange, Les nouveaux mondes rebelles. *Conflits, terrorismes et contestations*. Paris, Michalon, 2005 p.165.
- 2 Pour une compréhension des effets des violences politiques au Tchad, lire Souleymane Abdoulaye Adam « Tchad : des guerres interminables aux conséquences incalculables », *Guerres Mondiales et Conflits Contemporains*, 2021, n°284, pp. 45-55.
- 3 Robert Buijtenhuys, *La Conférence Nationale Souveraine*, Paris, Karthala, p.15.
- 4 Robert Buijtenhuys, *Transition et élections au Tchad 1993-1997 : restauration autoritaire et recomposition politique*, Paris, Karthala, 1998, 366 p.
- 5 Le clan Béri se subdivise en sous clan *kobé*, *bideyat*, *borogate* et *kapka*. Le terme *zaghawa* est une appellation d'origine arabe pour désigner les Béri. Et l'appellation *zaghawa* s'est imposé dans le domaine scientifique comme le souligne René Lemarchand. Lire Roland Lemarchand « où va le Tchad », *Afrique contemporaine* n°215/2005/3. Pour une bonne compréhension sur le clan Béri Cf. La nomenclature de la division linguistique faite par Marie-José Tubiana, *Carnets de route au Dar-for (Soudan) 1965-1970*, Paris, Sépia, 2006.
- 6 Claude Arditi « Les violences ordinaires ont une histoire : le cas du Tchad », *Politique Afrique*, 2003/3, n° 91, pp. 51-61.
- 7 Jérôme Devard, *Pouvoirs et parenté dans la Matière de France*, Paris, Classique Garnier, 2021, 935p ; Cf. *Cahiers d'Etudes Africaines* « La politique en Afrique : une affaire de famille ? », 2017.
- 8 Jean-Pascal Daloz (dir), *Le (non) renouvellement des élites en Afrique subsaharienne*, Paris, CEAN, 1999, 230p.
- 9 Mohamed Tetemadi Bangourou, *Violence et conflits en Afrique : cas du Tchad*, Paris, L'Harmattan, 2006, 488p.
- 10 Robert Buijtenhuys, *Le Frolinat et les guerres civiles du Tchad (1977-1984)*, Paris, Karthala, 1987, 479p. Guy Jeremie Ngansop, *Tchad vingt ans de crise*, Paris, L'Harmattan, 1992, 236p.
- 11 Derlamari Nebardoum, *Le labyrinthe de l'instabilité politique au Tchad*, Paris, L'Harmattan, 1998, 170p.
- 12 Robert Buijtenhuys, *Conférence nationale souveraine au Tchad : une histoire immédiate*, Paris, 1993, 216p.
- 13 Pour un aperçu des conférences nationales en Afrique Cf. Fabien Eboussi Boulaga, *Les Conférences nationales en Afrique noire : une affaire à suivre*, Paris, Karthala, 1993, 260p.
- 14 Tchadinfo. « [Ndjamena sous les feux](#) », 2 février 2020.
- 15 Loïc Simonet « [Retour sur la rupture entre le Tchad et la Banque mondiale. Ne nous trompons pas de responsable](#) », *Études internationales*, vol. 37, n° 4, décembre 2006.
- 16 SWISSAID, « [TCHAD SA Un clan familial corrompu, les milliards de GLENCORE et la responsabilité de la Suisse](#) ». Rapport, 2019.
- 17 Pour reprendre les termes de l'ouvrage de Madior Fall, I. *Les révisions constitutionnelles au Sénégal : Révisions consolidantes et révisions déconsolidantes de la démocratie sénégalaise*, Dakar, CREDILA, 2011, 218p.
- 18 Actuellement ambassadeur aux Émirats arabes unis.
- 19 Actuellement président du Conseil militaire de transition.
- 20 À titre d'exemple, dans le gouvernement du 14 juillet 2020, la ministre secrétaire générale adjointe du gouvernement Lucide Beassoumda, fille d'un ancien ministre et fondateur du Parti démocratique intégral ; la secrétaire d'État aux Finances et au Budget Alixe Ndolenodji Naïmbaye, fille de l'ancien ministre Naïmbaye Lossimian, ancien ministre et fondateur du parti ARD; et le ministre de la Jeunesse Routouang Mohammed Ndonga Christian, fils d'un ancien ministre et allié d'Idriss Déby.
- 21 Mathieu Olivier. « [Tchad : de nouveaux détails sur les circonstances de la mort d'Idriss Déby](#) », *Jeune Afrique*, 7 mai 2021.
- 22 Mathieu Olivier. « [Tchad : qui sont les rebelles du FACT que combattait Idriss Déby ?](#) ». *Jeune Afrique*, 21 avril 2021.
- 23 Article 82 de la Constitution du 04 mai 2018 révisée par la Loi constitutionnelle n°01/PR/2020 du 14 décembre 2020.
- 24 Union africaine « [Communiqué adopté par le Conseil de paix et de sécurité \(CPS\) de l'Union africaine \(UA\), lors de sa 993ème réunion tenue le 22 avril 2021 sur la situation en République du Tchad](#) », 22 avril 2021.
- 25 Géraud Magrin, « [Les ressorts de l'intervention militaire tchadienne au Mali \(2013\)](#) », *EchoGéo*, 28 juin 2013.
- 26 Jean-Philippe Rémy et Cyril Bensimon « [Tchad : Idriss Déby, autocrate et 'ami courageux' de la France qui a péri par le glaive](#) ». *Le Monde*, 21 avril 2021.
- 27 Jean-Philippe Rémy « [Emmanuel Macron au Tchad pour assister aux funérailles d'Idriss Déby](#) ». *Le Monde*, 23 avril 2021.



Président Idriss Déby Itno, Tchad.

Les organisations régionales et l'instabilité politique en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale

Par Habibou Bako et Mike Jobbins

HABIBOU BAKO

Associé au plaidoyer pour le Sahel
Search for Common Ground

hbakko@sfcg.org

MIKE JOBBINS

Vice-Président pour les Affaires
Mondiales et les Partenariats
Search for Common Ground

mjobbins@sfcg.org

Les récentes prises de pouvoir par les militaires en Guinée, au Mali et au Tchad nourrissent la crainte d'une nouvelle ère de retour aux coups d'État en Afrique. En effet, en Guinée, le président Alpha Condé a été renversé moins d'une année après son investiture pour un troisième mandat décrié par une grande partie de la population guinéenne et par de nombreux acteurs régionaux¹. Au Mali, l'armée est intervenue deux fois pour déposer des chefs d'État depuis août 2020. Au Tchad, l'armée a pris le pouvoir après la mort du président Idriss Deby Itno. Ces faits, non exhaustifs, montrent un retour du militaire sur la scène politique africaine et alimentent le débat sur les changements non constitutionnels des institutions.

Ces incertitudes politiques regagnent du terrain même si des instruments juridiques régionaux et continentaux sont censés les

prévenir en Afrique. À la place d'une stabilité politique et institutionnelle à long terme, les crises politiques se multiplient et le manque de confiance des populations à l'égard des institutions nationales, régionales et internationales s'installe². Il est donc légitime de s'interroger sur l'efficacité des mécanismes de prévention des prises de pouvoir non constitutionnelles en Afrique, notamment en Afrique de l'Ouest et centrale.

Entre idéalisme normatif et réalisme politique

La prévention des coups d'État et de l'instabilité politique - qui sont perçus comme des facteurs fragilisant la paix et la sécurité en Afrique - a été progressivement intégrée dans certains dispositifs régionaux et continentaux. En 2001, les chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont adopté le Protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance. Cet instrument s'ajoute au Protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, et de maintien de la paix et de la sécurité, adopté le 10 décembre 1999. Au niveau continental et au sens de la Charte de l'Union africaine, la démocratie est devenue un principe essentiel pour l'établissement, la promotion et la consolidation de la paix, la sécurité et la prévention des conflits au sein des États membres³. Tous ces instruments sont censés éviter l'instabilité politique vue comme l'une des causes profondes de l'insécurité en Afrique.

Cependant, dans la plupart des pays ouest-africains, l'instabilité politique a entraîné des crises sécuritaires sans précédent. Le Mali est dans un cycle de crises politico-sécuritaires qui illustre bien cette tendance. Le Tchad n'est pas encore sorti d'une spirale de rébellion dont l'un des faits récents est la mort de l'ancien président en combattant le Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT).

L'ambition des textes au niveau régional et continental est confrontée à des dynamiques internes plus complexes. L'insécurité grandissante, le climat politique volatile et les défis sociétaux semblent guider le choix politique au détriment des instruments juridiques régionaux et continentaux. Les contestations post-électorales sont généralement révélatrices d'un processus qui n'a pas fait l'objet d'un débat de fond suffisant⁴.

Ce décalage entre les défis internes à certains États et les principes de gouvernance au niveau régional et continental a régulièrement conduit à des réponses réactives et à des problèmes plus profonds. La CEDEAO a d'ailleurs récemment suspendu le Mali et la Guinée. Cependant, ces sanctions devraient être accompagnées de débats politiques francs et inclusifs et à tous les niveaux sur des questions de gouvernance politique incluant la limitation du nombre de mandats présidentiels et sur le plan social autour des questions sécuritaires, de la justice sociale, etc.



« La CEDEAO et l'UA doivent sortir du registre de sanctions systématiques et prioriser des cadres de prévention efficaces. Cela repose sur une meilleure gouvernance, notamment en ce qui concerne l'accès aux services sociaux et à la justice. »

Les organisations régionales : entre réponses réactives et perte de confiance des citoyens

Au Sahel, une bonne partie de la société civile considère la CEDEAO comme « le club de chefs d'État » ou encore « le syndicat des chefs d'État⁵ » favorisant les intérêts de ceux-ci au détriment de celui des populations des États membres de l'organisation régionale. Même si cette perception ne fait pas l'unanimité, elle écorche considérablement l'image de l'institution et démontre le besoin croissant des citoyens en termes de redevabilité y compris au niveau des instances régionales.

Ce narratif peut facilement être utilisé comme capital politique, notamment par les auteurs des coups d'État, pour prendre des décisions stratégiques opportunistes. Les autorités de la transition guinéenne ont récemment considéré la nomination d'un envoyé spécial de la CEDEAO en Guinée « ni opportune ni urgente dans la mesure où aucune crise interne de nature à compromettre le cours normal de la transition n'est observée⁶ ». Les autorités de transition maliennes ont, quant à elles, expulsé le représentant de la CEDEAO au Mali. Cette décision a par ailleurs bénéficié du soutien de l'opinion publique malienne.

Ce désaveu, qui gagne du terrain, ainsi que le manque de soutien populaire à l'endroit de la CEDEAO dans de tels contextes,

montrent que les populations ne lui font pas confiance. Par ailleurs, l'absence de perspectives régionales crédibles engendre une certaine adhésion de l'opinion publique aux premières heures des coups d'État.

Le scepticisme à l'endroit des organisations régionales, y compris au niveau continental, s'explique par plusieurs raisons. D'abord, elles n'ont pas pu soutenir les États dans leur effort pour éradiquer l'insécurité grandissante. Ensuite, sur le plan politique, les troisièmes mandats notamment en Côte d'Ivoire et en Guinée, ont révélé à de nombreux observateurs l'incapacité de ces organisations à anticiper l'instabilité politique.

La CEDEAO et l'UA doivent renouer la confiance avec les populations

La CEDEAO et l'Union africaine ont de plus en plus du mal à prendre des décisions applicables de façon effective sur le terrain. Elles semblent mises devant les faits accomplis. Pour que les principes démocratiques régionaux et continentaux soient respectés par tous les États membres, des débats francs et à tous les niveaux sont nécessaires.

Il faudrait s'attaquer de façon pragmatique aux questions liées à la gouvernance en impliquant les citoyens à tous les paliers. La question de la limitation des mandats polarise par exemple l'arène politique et

empêche que des sujets de fond, comme le développement, soient débattus lors des campagnes électorales. De nombreux analystes estiment que l'exercice de troisièmes mandats alimente les crises et décrédibilise la classe politique africaine. L'incapacité de la CEDEAO à empêcher ces troisièmes mandats a également contribué à la perte de confiance de la CEDEAO aux yeux des citoyens⁷. En Guinée, le troisième mandat d'Alpha Condé a écorché son image. La junte dirigée par Mamady Doumbouya a facilement bénéficié du soutien d'une opposition muselée par le régime d'Alpha Condé et de l'implication limitée de la société civile dans la gouvernance du pays.

Pour jouer un rôle sur la stabilité politique à long terme, les organisations régionales doivent également favoriser les débats sur des enjeux sociaux à travers des plans stratégiques de développement et de réponses à la crise émergente. Au Mali par exemple, les séries de scandales financiers, le peu de transparence des élections législatives de 2020, l'insécurité persistante ont fini par décrédibiliser la gouvernance d'Ibrahim Boubacar Keita avant la prise du pouvoir par le colonel Assimi Goita.

Pour gagner en crédibilité, les organisations régionales, tout en bénéficiant des retombées du partenariat Nord-Sud, doivent se baser sur les besoins prioritaires des populations ouest-africaines en encourageant les échanges et débats Sud-Sud. Seules des initiatives locales peuvent apporter des solutions durables et instaurer la confiance entre les gouvernements et les organisations régionales, et leurs

populations. Il est important de promouvoir en Afrique de l'Ouest des débats inclusifs et publics sur les questions primordiales en lien avec la sécurité, le développement et les défis émergents.

Un projet mis en œuvre par l'organisme Search for Common Ground montre que les nouvelles technologies, à travers l'espace en ligne, offrent une opportunité de dépasser les frontières et d'impliquer toutes les communautés. Ce domaine émergent dans la région est l'occasion de remédier à cette crise de confiance entre gouvernants et contrer les discours violents à l'égard des États et de leurs partenaires régionaux et internationaux. C'est également une opportunité pour favoriser une critique saine de ces acteurs.

La CEDEAO et l'UA doivent sortir du registre de sanctions systématiques et prioriser des cadres de prévention efficaces. Cela repose sur une meilleure gouvernance, notamment en ce qui concerne l'accès aux services sociaux et à la justice. La CEDEAO et l'UA doivent avant tout se positionner comme une alternative crédible pour les populations, une sorte d'avant-garde des dérives politiques comme le troisième mandat ou encore la sécurité et le développement, et l'intégration.

Par ailleurs, il est important que la CEDEAO et l'Union africaine investissent davantage dans la prévision des crises politiques en tirant les leçons d'une décennie de crise politico-sécuritaire au Sahel. La perte de confiance vis-à-vis du gouvernement

d'Amadou Toumani Touré a largement favorisé l'intervention de l'armée au Mali en 2012, tout comme contre Ibrahim Boubacar Keita en 2020. Aujourd'hui encore, les séries d'attaques au Burkina Faso et au Niger, auxquelles s'ajoute une contestation croissante contre la présence militaire étrangère au Sahel, risquent de briser la confiance entre la population et les décideurs politiques. C'est pourquoi il importe de maintenir un climat favorable à un dialogue autour d'un terrain d'entente plutôt que de persister dans des sanctions hâtives qui pourraient accélérer cette rupture de confiance.

Notes de fin

- 1 AfricaNews « Guinée : Alpha Condé, retour sur un troisième mandat controversé », 6 septembre 2021.
- 2 Foussemi Togola « Crise sécuritaire au Sahel : restaurer la confiance entre les États et les populations », *SahelTribune*, 20 août 2021.
- 3 Pour en savoir plus : « Instruments et mécanismes régionaux de gouvernance endogène et de prévention des conflits ». OECD, SWAC, février 2009.
- 4 Ornella Moderan et Habibou Bako « Élections au Niger : sortir de l'impasse politique », ISS, 10 décembre 2020.
- 5 Une manière de considérer la CEDEAO comme une organisation au service des présidents et chefs d'État.
- 6 Diawo Barry « Guinée : pourquoi Mamadi Doumbouya ne veut pas d'Ibn Chambas comme médiateur », *Jeune Afrique*, 10 novembre 2021.
- 7 Zounmeynou David « Il est indispensable d'empêcher les présidents de Côte d'Ivoire et de Guinée d'exercer un troisième mandat », *ISS Today*, 30 Septembre 2020.



Des militants descendent dans la rue à Nouakchott pour contester le coup d'État de 2008.

Les démocraties ouest-africaines à l'épreuve des coups d'État militaires et constitutionnels

Par Babacar Ndiaye

BABACAR NDIAYE

Analyste politique et sécurité
Directeur de la recherche et
des publications
Think tank Wathi

babacar.ndiaye@wathi.org

Derrière la vague de coups d'État qui frappe l'Afrique, la nouvelle logique qui s'installe est celle du troisième mandat que d'aucuns qualifient de « coup d'État constitutionnel ». Par coup d'État constitutionnel, on parle de ces présidents qui, pour briguer un troisième mandat, une manœuvre pourtant interdite dans la plupart des constitutions d'Afrique francophone, modifient leur constitution. Indirectement, ces coups de force ont toutes les chances de conduire à un coup d'État militaire, comme ce fut le cas en Guinée le 5 septembre 2021, car la prise du pouvoir par les militaires devient alors la seule façon de mettre fin à une crise politique.

En Côte d'Ivoire, le président Ouattara qui avait été élu en 2010, puis réélu en 2015, avait déclaré le 5 mars 2020 qu'il renonçait à une nouvelle candidature, avant de changer d'avis en août à la suite du décès du candidat de son parti, le premier ministre Amadou Gon Coulibaly. La Constitution ivoirienne prévoyait deux mandats, mais le Conseil constitutionnel a estimé que la nouvelle loi fondamentale adoptée en 2016, permettait au président sortant de briguer un nouveau mandat. L'opposition a finalement lancé un appel au boycottage

du scrutin présidentiel et à considérer cela comme un « coup d'État constitutionnel ».

Une étude d'Afrobaromètre¹ de 2019 indiquait que moins d'un Africain sur six se dit insatisfait du système politique, alors que la proportion est beaucoup plus grande dans certains pays où les processus électoraux sont profondément entachés d'irrégularités et où les forces d'opposition sont persécutées ou intimidées. Cet article s'intéresse donc aux raisons de la résurgence des coups d'État en Afrique de l'Ouest.

Un mal profond

Beaucoup de pays de l'Afrique de l'Ouest sont traversés par des crises multiformes, qui fragilisent l'État et la gouvernance : crises politiques, de gouvernance ou économiques amplifiées par la crise sanitaire de la Covid-19 et par les dépenses étatiques pour faire face à la pandémie. Le contexte semble difficile pour les dirigeants de la région qui font face à des populations de plus en plus décidées à voir leurs conditions de vie s'améliorer. Les coups d'État au Mali ou en Guinée ont été précédés par des tensions sociales et des manifestations souvent réprimées dans la violence.

La population des pays africains est composée de jeunes au chômage ou qui se débattent dans des activités informelles. Les projections de la Banque africaine² indiquent que le continent africain comptera en 2050 un tiers de la population mondiale de moins de 35 ans, contre un cinquième en 2012. Si les tendances actuelles se

poursuivent, cette expansion concernera surtout l'Afrique de l'Ouest, centrale et de l'Est.

Cette jeunesse est de plus en plus connectée. Elle est présente sur les réseaux sociaux, devenus des espaces de libération de la parole. Les faits de corruption et de mauvaise gouvernance, les scandales dans la gestion des deniers publics y sont relayés telle une trainée de poudre. Il y a de plus en plus de revendications d'ordre social et économique dans les États de la région.

Les coups d'État interviennent dans ce contexte particulier où le peuple ne se reconnaît plus dans la gouvernance de celui qui a été porté au pouvoir. Il organise des manifestations et des rassemblements souvent réprimés par les forces de l'ordre. Les coups d'État surviennent finalement pour dénouer des situations de crise et de tensions sociales ayant bien souvent causé des décès civils. La perte de « légitimité » du président élu, dont les nombreuses manifestations populaires sont le reflet, est un marqueur fort d'une crise de la démocratie, comme ce fût le cas en Guinée et au Mali.

C'est généralement dans cette atmosphère que les militaires prennent le pouvoir afin de restaurer la démocratie ou de sauver le pays d'un effondrement. C'est souvent le premier argument qui est opposé pour justifier voire légitimer le coup de force de l'armée. Cependant, un coup d'État est toujours le résultat d'une faillite politique, sécuritaire ou institutionnelle. Mais, dans plusieurs cas, le peuple le perçoit comme une délivrance.

Les coups d'État, un moyen de remettre les pays sur une trajectoire démocratique

Les coups d'État permettent-ils d'emprunter le chemin de la démocratie ? Celui au Mali en 1991, avec la prise de pouvoir d'Amadou Toumani Touré, le laissait penser. Ce coup de force a mis fin au régime militaire contesté du général Moussa Traoré et remis le pays sur les rails de la démocratie. Malgré tout, en 2012, le pays a renoué avec les putschistes, révélant des institutions démocratiques vides de sens pour les citoyens.

Il reste une dimension difficile à appréhender : celle où les militaires prennent le pouvoir avec une forme de sincérité et affichent une volonté d'améliorer les conditions de vie des populations. Au Ghana, Jerry Rawlings, ancien putschiste auteur de trois coups d'État après avoir été élu président, est souvent présenté comme celui qui a su ouvrir le pays à la démocratie. L'objectif souvent avancé par les putschistes lors des coups d'État est la restauration de la démocratie et une volonté de considérer les préoccupations des citoyens face à des élites prédatrices.

Dans le cas guinéen, l'élection d'Alpha Condé en 2010 avait suscité l'espoir d'un « virage démocratique ». Onze ans plus tard, un changement constitutionnel instaurant un troisième mandat et une victoire contestée ont entraîné un coup d'État, moins d'un an après la réélection de Condé.

S'il n'y avait pas eu la possibilité d'un troisième mandat présidentiel, les militaires n'auraient sans doute jamais pris le pouvoir avec le soutien d'une grande partie de la population. Dans ses déclarations, le colonel et président guinéen de transition, Mamady Doumbouya, a fustigé « la gabegie » et la « personnalisation du pouvoir » qui régnaient, selon lui, avant le putsch et affirme vouloir « rendre le pouvoir au peuple de Guinée³ ».

Le militaire est-il un meilleur dirigeant que le civil ?

En Afrique, l'expérience montre que les militaires ont toujours joué un rôle dans la conduite des États, soit dans un contexte de coup d'État, soit dans le cadre d'une élection présidentielle à laquelle ils participent en tant que civils. Dans le contexte actuel, avec des environnements sécuritaires qui se sont dégradés dans certains pays, la tentation peut être grande de penser que les militaires peuvent jouer un rôle de premier plan et qu'ils disposent des compétences et capacités pouvant sécuriser le pays, notamment dans le cas malien.

Le militaire peut être vu comme celui qui vient remettre de l'ordre dans la conduite du pays lorsque le pouvoir civil a fait la démonstration de son incapacité à répondre aux attentes des populations. Et c'est souvent l'un des arguments que les auteurs des putschs brandissent pour légitimer leurs actions.

Le Mali a subi trois coups d'État au cours

de ces 12 dernières années. La situation sécuritaire se dégrade dans le pays de jour en jour avec des zones qui échappent totalement au contrôle de l'État. On ne voit pas réellement l'impact de la junte militaire actuellement au pouvoir face à cette situation sécuritaire qui ne cesse de se détériorer dans certaines parties du territoire et face aux nombreuses pertes civiles. L'organisation ACLED³ a recensé 873 décès causés par des violences dans sept localités du Mali entre le 1^{er} janvier et le 11 juin 2021.

En définitive, seuls le civil ou le militaire qui a choisi de retourner à la vie civile pour assumer un rôle dans la conduite de son pays par le biais d'une élection présidentielle, devraient participer au jeu démocratique. Les coups d'État de ces dernières années et éventuellement ceux à venir prouveront que les efforts nécessaires pour ancrer de véritables systèmes démocratiques dans les pays de l'Afrique de l'Ouest ne pourront pas se régler rapidement, mais qu'ils nécessiteront une approche qui va au-delà de normes à court terme.

En Afrique de l'Ouest, les coups d'État successifs mettent davantage en lumière les problèmes de gouvernance

Les problèmes de gouvernance, l'hégémonie du pouvoir présidentiel sur les autres institutions incapables de jouer

”

« Les coups d'État ne doivent pas être des options dans des démocraties, ils sont plutôt des révélateurs de l'extrême fragilité de la société et du chemin à parcourir pour consolider la démocratie. »

pleinement leurs rôles, l'aspiration des peuples à de meilleures conditions de vie mettent davantage en lumière la crise de la démocratie. Au-delà des relations civilo-militaires comme cause des coups d'État, il faut y voir les manquements de la gouvernance dans la gestion des ressources publiques. Dans le premier cas, cette mauvaise gouvernance sert d'éléments pour justifier un putsch et dans le second cas, il peut pousser les dirigeants à conserver le pouvoir pour ne pas rendre de comptes sur leur gestion.

Au Mali, les vingt-deux missions de vérification et d'évaluation de politique publique réalisées en 2020 par le bureau du vérificateur général⁴ ont révélé

d'énormes insuffisances, non seulement dans le système de contrôle interne et la gouvernance des structures, mais aussi dans les opérations d'exécution des recettes et des dépenses publiques.

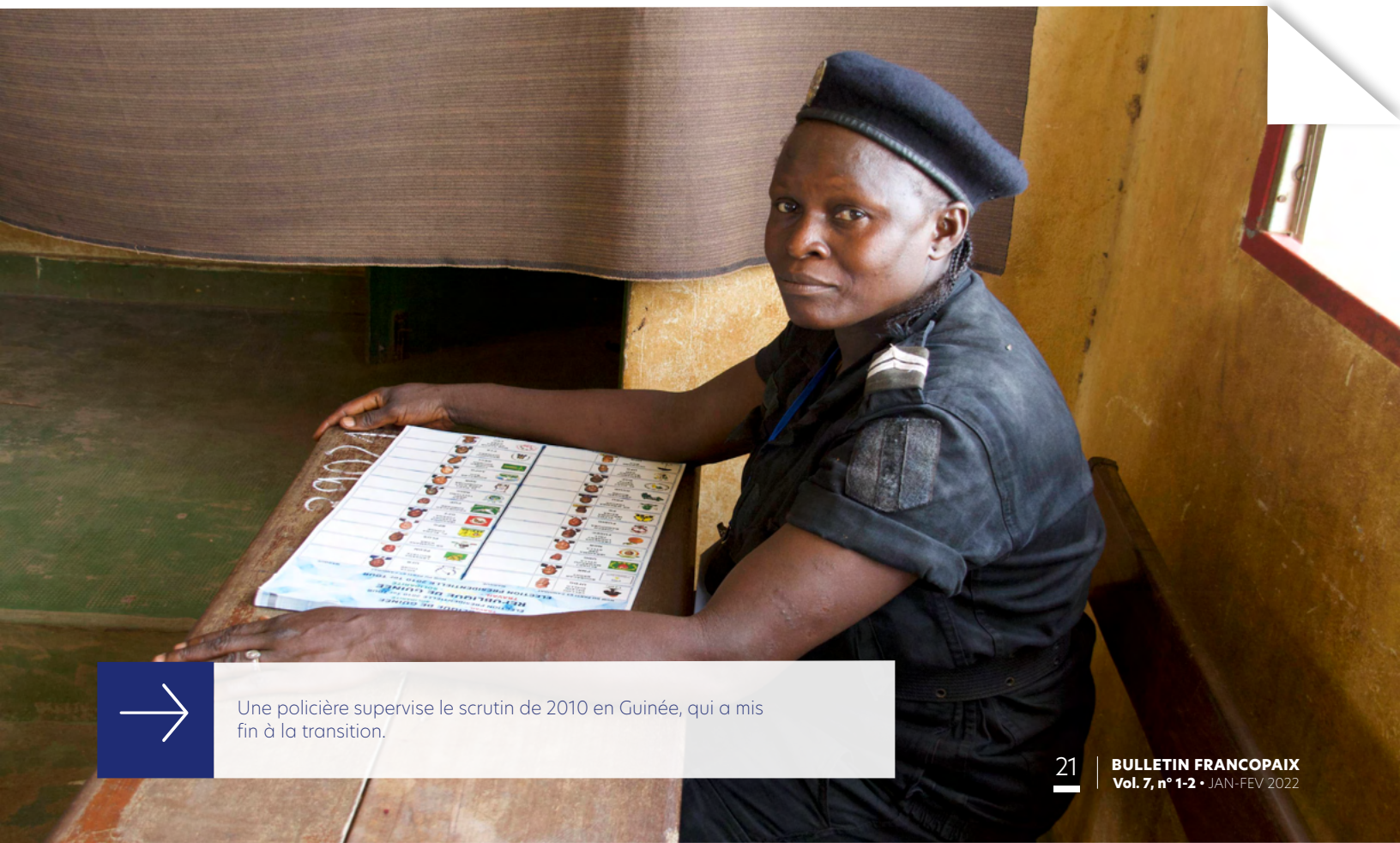
Les chiffres de cette succession de rapports montrent les énormes préjudices sur l'économie malienne qui découlent de mauvaises pratiques, telles que la corruption ou le détournement de fonds. La population étant mieux informée de cette mauvaise gestion, ses revendications pour une meilleure redevabilité, une plus grande imputabilité et l'imposition de punitions pour ce type d'infractions s'accroissent. Les coups d'État au Mali et en Guinée découlent de ces situations de demande d'une

meilleure gouvernance et de renforcement de la démocratie.

En 2021, les citoyens de l'Afrique de l'Ouest ne devraient pas subir les aléas de coups d'État militaire ou constitutionnel. Ces prises de pouvoir par la force ne doivent pas être des options dans des démocraties. Ce sont plutôt des révélateurs de l'extrême fragilité de la société et du chemin à parcourir pour consolider la démocratie. La liberté d'expression, le respect des dispositions de la Constitution, le contrôle de l'action gouvernementale, le respect du rôle des institutions démocratiques, le dialogue politique pour dissiper les tensions sont autant d'éléments qui empêcheront les coups d'État en Afrique de l'Ouest.

Notes de fin

- 1 Afrobaromètre « La démocratie en Afrique. La demande, l'offre, et le 'démocrate insatisfait' ». Rapport 59, février 2019.
- 2 Banque africaine de développement « La jeunesse africaine sur le marché du travail ». Rapport sur le développement en Afrique, 2015.
- 3 ACLED « Sahel 2021 : Communal wars, broken ceasefires and shifting frontlines ». Analyse, 17 Juin 2021.
- 4 Bureau du Vérificateur général du Mali. « Rapport Annuel 2020 ».



Une policière supervise le scrutin de 2010 en Guinée, qui a mis fin à la transition.



Coups d'État en Afrique: le retour de l'uniforme en politique

Table ronde en ligne
Mardi 15 février -12h30

→ Table ronde:

**Coup d'États en Afrique :
le retour de l'uniforme en politique**

15 février, 12h30 (EST), en ligne

Pour mieux comprendre la situation actuelle et le phénomène préoccupant des récents coups d'État en Afrique de l'Ouest, le Centre FrancoPaix organise une table ronde réunissant des spécialistes et auteurs de cette édition spéciale du Bulletin.

Les contributeurs discuteront des causes et de l'impact des nouveaux coups d'État, offrant un regard croisé sur les différentes interventions militaires en politique au fil du temps.

L'évènement est gratuit et en ligne.

Avec la participation de :

Marc-André Boisvert, Eugène Le-Yotha Ngardebaye, Juvence Ramasy, Mike Jobbins et Tatiana Smirnova.

Il sera animé par Bruno Charbonneau.

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#).

→ Appel à contributions

Pour sa 7e édition, le Bulletin FrancoPaix lance un appel à contributions.

Depuis 2016, le Bulletin FrancoPaix a pour objectifs de valoriser, vulgariser et diffuser la recherche produite en français dans le domaine des études sur la paix et sur les conflits et de sujets connexes. Il s'adresse à un public informé, universitaire, praticien et professionnel. Il est distribué dans les réseaux universitaires et professionnels (onusiens, ONG et autres) et rejoint, également, plus de 10 000 abonnés à l'infolettre de la Chaire Raoul-Dandurand.

Si vous êtes chercheur.e, expert.e ou praticien.ne et désirez contribuer à notre mission et à nos débats, n'hésitez pas à nous envoyer votre proposition. Si celle-ci est acceptée, notre comité éditorial vous accompagnera dans l'écriture, l'évaluation, les révisions et la publication de votre article (de 1500 à 2500 mots). De courts décriptages (800 à 1200 mots) sur un sujet d'actualité sont également les bienvenus.

Vous pouvez faire parvenir votre proposition à l'adresse suivante : francopaix@protonmail.com

Notez que, pour les jeunes chercheur.e.s, un concours doté d'un prix sera lancé prochainement.

NOUVELLES ET ANNONCES

→ Le colloque FrancoPaix est disponible sur YouTube

Les quatre panels du colloque international « [Sécurité climatique : nouveau paradigme ?](#) » qui s'est tenu le 2, 3 et 4 décembre à Montréal sont disponibles sur la chaîne [YouTube](#) de la Chaire Raoul-Dandurand en version bilingue, ou traduits en français ou en anglais.

→ Bruno Charbonneau, Marc-André Boisvert et Daniel Eizenga

ont accordé une entrevue le 26 janvier au quotidien [La Presse](#) sur le coup d'État militaire au Burkina Faso.

→ Tatiana Smirnova

participera le 17 février à la table ronde en ligne « [Conflict in West Africa's Lake Chad Basin : Protracted Insurgency, Regional Security and Responses](#) » organisée par l'International Institute for Strategic Studies.

La chercheuse s'est entretenue le 30 janvier avec le quotidien espagnol [El País](#) au sujet de l'implication russe au Mali, ainsi que le 10 janvier avec la chaîne indépendante biélorusse [Belsat TV](#) sur la situation au Mali et le déploiement de Wagner, une compagnie militaire privée russe.

Elle a aussi donné une entrevue le 23 décembre à [TV5 Monde](#) sur : « Trente ans de la chute du bloc soviétique : comment l'URSS a influencé l'Afrique ».

→ Daniel Eizenga

signe le chapitre « Political Parties and Elite Resilience in Sahelian Politics » dans l'ouvrage [Oxford Handbook of the African Sahel](#), dirigé par Leonardo A. Villalón.

→ Marc-André Boisvert

a publié l'article « Guinea's Coup : Ending Corrective Coups Once and for All », disponible sur le site de [l'Italian Institute for International Political Studies](#).

En janvier, le chercheur a accordé une entrevue à [El País](#) sur la situation au Mali, et a été cité par [Al Jazeera](#) sur l'expansion de la violence du Sahel vers les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest.

→ Bruno Charbonneau, Adib Bencherif, Cédric Jourde et Marie Brossier

participent à la conférence intitulée « Les coups d'État en Afrique de l'Ouest : causes et conséquences » qui se déroulera, en ligne, le 10 février à 11h. Cet événement est organisé par le Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CÉRIUM).

→ Maxime Ricard

L'article « [Collaborative Policing and Negotiating Urban Order in Abidjan](#) », publié dans l'*Africa Security Brief* 40, de l'*Africa Center for Strategic Studies*, a été traduit en français et en portugais.

Le chercheur a également publié avec Félix Kouamé Grodji l'article « Négocier l'ordre : Ousmane Dollar et le monde social de la drogue à Abidjan » dans *Le Club de Mediapart*, de la revue *Politique Africaine*.

Le 27 janvier, il a organisé la conférence « Petit déjeuner Afrique » de [l'IRSEM](#) sur le thème des identités nationales et transnationales dans la crise centrafricaine.

→ Cédric Jourde

est l'auteur du chapitre « Social Stratification in the Sahel » de l'ouvrage [Oxford Handbook of the African Sahel](#), dirigé par Leonardo A. Villalón.

→ Adib Bencherif

a deux nouvelles affiliations : il est maintenant membre du [Réseau d'analyse stratégique \(RAS\)](#), et a également été nommé membre du comité exécutif du [Center for Maghrib studies](#) de l'Arizona State University.

→ Marie Brossier

a publié le chapitre « Senegal : A Success Story and a Patrimonial Democracy » paru dans l'ouvrage [Oxford Handbook of the African Sahel](#), dirigé par Leonardo A. Villalón.

→ Sonia Le Gourellec

a publié l'article « Éthiopie : une guerre sans fin » dans les [Grands dossiers de Diplomatie](#) n°65.

Le 18 janvier, elle a également participé à l'émission « Les Enjeux internationaux » de [France Culture](#) sur le thème « De quel soutien dispose encore Abiy Ahmed en Éthiopie ? ».

→ Niagalé Bagayoko

signe l'article « Crise de l'espace ouest-africain, labo d'une recomposition majeure ? », paru le 1er décembre dans [Global Brief](#).

Le 11 janvier, la chercheuse était invitée à l'émission *The Debate* de [France 24](#) pour commenter l'embargo imposé au Mali. Elle a également participé le 24 janvier à l'émission « le 64' » de [TV5 Monde](#) : les discussions portaient sur la situation au Burkina Faso.

→ Jonathan M. Sears

a été nommé professeur associé d'études politiques (Affiliated Professor, Political Studies) à [l'University Canadienne Mennonite](#).

ÉQUIPE ÉDITORIALE

CO-RÉDACTEUR EN CHEF

Bruno Charbonneau

*Directeur du Centre FrancoPaix
Professeur titulaire, Collège militaire royal de Saint-Jean*

CO-RÉDACTRICE EN CHEF

Tatiana Smirnova

PhD, Postdoctorante, Centre FrancoPaix

RÉVISION

Yvana Michelant-Pauthex

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION

Adib Bencherif

Professeur adjoint, Université de Sherbrooke

Melchisedek Chetima

Professeur adjoint, Université du Québec à Montréal

Marie-Ève Desrosiers

Professeure agrégée, Université d'Ottawa

Cédric Jourde

Professeur agrégé, Université d'Ottawa

Sarah-Myriam Martin-Brûlé

Professeure agrégée, Université Bishop's

Mulry Mondélice

Professeur adjoint, Collège militaire royal de Saint-Jean

Maxime Ricard

PhD, Chercheur Afrique de l'Ouest, Institut de recherche stratégique de l'École militaire de Paris

CRÉDITS PHOTO

Page de couverture et pages 2, 7, 16, 18, 19, 21, 22 : Marc-André Boisvert

Page 11, 15 : Paul Kagame/ Flickr.com

Page 13 : Afccone/ Flickr.com

Le Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix a pour mission de valoriser la recherche scientifique, la formation universitaire et le développement des études dans le domaine de la résolution des conflits et des missions de paix dans la francophonie.

CHAIRE RAOUL-DANDURAND | UQAM

C.P. 8888, Succ. Centre-Ville Montréal (Québec) Canada H3C 3P8
Tel. (514) 987-6781 | chaire.strat@uqam.ca | dandurand.uqam.ca
Retrouvez-nous sur Twitter : @CFrancopaix et @RDandurand

PARTENAIRE

